

CAHIER DES CHARGES « ELECTROPHY 2006 »



Lieu du concours	Technofutur Industrie – Département Maintenance Avenue G. Lemaître, 15 6041 GOSSELIES tél. : 071/25.61.70 www.tfindustrie.be Personne de contact : Madame Muriel Russo
Dates du concours	2 jours complets d'épreuve : - Groupe 1 : 9 et 10 mai 2006 - Groupe 2 : 11 et 12 mai 2006 de 8 heures à 16 heures 30
Options et années d'études concernées	6TQ Electricien automatique / Electricienne automatique 7TQ Technicien / Technicienne en maintenance des systèmes automatisés industriels
Portée du concours	Les profils de formation : - "Electricien automatique / Electricienne automatique" - "Technicien / Technicienne en maintenance des systèmes automatisés Industriels "
Formes d'enseignement	- Enseignement secondaire de plein exercice - Enseignement secondaire en alternance
Nombre d'élèves	Les 16 jeunes qui auront obtenu les meilleurs résultats avec un minimum de 60% et classés en ordre utile à l'épreuve de sélection seront sélectionnés pour participer à l'épreuve finale.
Conditions de participation	Avoir conclu l'accord de collaboration «IFPM Enseignement» Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter Géraldine HENREAUX au 081/700.174

**Fiche d'inscription
au concours**

Pour le 15 janvier 2006 :

La fiche d'inscription, dûment complétée et signée, est adressée par courrier, courriel ou par fax :

- **Pour l'Enseignement de la Communauté française :**
à Monsieur Jacques DEPRez
Chargé de mission
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 BRUXELLES
Email : jacques.deprez@cfwb.be
Fax : 02/690.81.35
- **Pour la FESeC :**
à Monsieur Guy LAINEZ
Responsable du secteur industrie à la F.E.Se.C.
Rue Ry Oursel 37 - 6010 COUILLET
Tél. : 071/36 49 59
Email : guy.lainez@skynet.be
- **Pour le CPEONS :**
à Monsieur François VRANCKEN
Chargé de mission
Rue des Minimes 87-89 – 1000 BRUXELLES
Fax : 02/504.09.38
Email : fv.cpeons@brunette.brucity.be

Les représentants des réseaux d'enseignement communiqueront la liste des participants et les fiches d'inscriptions au secrétariat de l'IFPM pour le **31 janvier 2006** au plus tard.

Important : Tous les candidats inscrits devront se présenter le premier jour munis de leur carte d'identité. Une photocopie de celle-ci sera réalisée et conservée par l'IFPM. Tout candidat qui ne sera pas en possession de sa carte d'identité le premier jour se verra refuser l'accès à l'ensemble de l'épreuve (stage et épreuve). En outre, l'IFPM ne prendra pas en charge les frais liés à son déplacement. Le cas échéant, l'exclusion d'un candidat est irrévocable et sans appel.

**TROIS ETAPES
LE STAGE, LE CONCOURS ET
LA MISE A L'HONNEUR DES LAUREATS**

ETAPE 1 - LE STAGE

Technofutur Industrie – Département Maintenance
Avenue G. Lemaître, 15
6041 GOSSELIES
tél. : 071/25.61.70
www.tfindustrie.be
Personne de contact :
Madame Muriel RUSSO

Dates des stages de montage :

- groupe 1 et 5 : les 20 et 21 février 2006
- groupe 2 et 6 : les 06 et 07 mars 2006
- groupe 3 et 7 : les 13 et 14 mars 2006
- groupe 4 : les 20 et 21 mars 2006

Dates des stages de dépannage (Mini-Usine) :

- groupe 1 : du 22 au 24 février 2006
- groupe 2 : du 08 au 10 mars 2006
- groupe 3 : du 15 au 17 mars 2006
- groupe 4 : du 22 au 24 mars 2006
- groupe 5 : du 27 au 29 mars 2006
- groupe 6 : du 18 au 20 avril 2006
- groupe 7 : du 02 au 04 mai 2006

de 8 heures à 16 heures 30

L'IFPM déterminera les groupes dans le courrier de confirmation de l'inscription une semaine avant le début de la formation.

Nombre d'élèves

Maximum **56** élèves
- 18 jeunes de l'Enseignement de la Communauté française
- 18 jeunes de la FESeC
- 18 jeunes du CPEONS

Modalités pratiques d'organisation du stage	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements, les outillages et les matériaux sont mis à la disposition des enseignants et des élèves par le Centre de compétence. - Les élèves sont accompagnés par leur professeur. Tout manquement à cette condition sera communiqué à l'IFPM et au représentant du réseau d'enseignement concerné et pourra aboutir à la non-sélection du jeune pour l'épreuve finale. - Tout problème de comportement ainsi que toute dégradation de matériel lors du stage seront signalés en comité d'accompagnement IFPM-Enseignement et pourront aboutir à une sanction. - Les frais de déplacement des enseignants et des élèves sont pris en charge par l'IFPM formation à condition que ces déplacements soient effectués en transports en commun. Dans ce cas uniquement, la note de frais accompagnée des justificatifs est à envoyer à <u>l'IFME asbl Emploi et Formation des Groupes à risque</u>, Diamant Building 80, Boulevard Reyers à 1030 Bruxelles. Seuls les titres de transport originaux seront pris en compte pour le remboursement. - Ne sont PAS pris en charge par les organisateurs : les frais de repas et de boissons, ainsi que les frais liés aux déplacements effectués en voiture.
Critères de sélection	<p>Au terme de ce stage d'information, les 16 meilleurs participants, ayant obtenu un résultat d'au moins 60 %, seront sélectionnés pour participer à l'épreuve finale. Cette sélection sera réalisée par le biais d'une épreuve écrite, pondérée par les réalisations pratiques réalisées dans le cadre de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un test écrit en montage et un test écrit en dépannage (QCM) - un test pratique (montage) : une réalisation pendant la formation où seront évalués : <ul style="list-style-type: none"> - les aspects « règles de sécurité, rapidité du travail, respect des consignes, l'organisation du travail, etc... » , - un test pratique (dépannage) : analyse de schéma (identification des défaillances ...). <p>Pré-requis pour participer à l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser correctement des appareils de mesure et de contrôle (voltmètre, multimètre, ...), - exploiter les informations données par une documentation technique, - lire et interpréter les schémas électriques, mécaniques, hydrauliques et pneumatiques.
Reconnaissance des capacités	<p>Tout élève qui obtient 60 % des points obtient un « Passeport sectoriel » attestant sa réussite de la sélection « Electrophy ».</p>

ETAPE 2 - LE CONCOURS

Compétences professionnelles essentielles visées	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et comprendre des schémas électriques - Lire et interpréter la symbolisation de représentation graphique des automatisations et des systèmes pluritechnologiques - Utiliser l'outillage nécessaire dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives - Réaliser des connexions selon les indications des schémas, plans, borniers, ... - Vérifier la mise à la terre, les tensions avec méthode en utilisant les appareils adéquats - Contrôler le fonctionnement des relais, contacteurs, ensembles et sous-ensembles de l'équipement - Réaliser des travaux mécaniques simples - Adapter les programmes d'automate avec console de programmation - Charger le programme, vérifier son déroulement et apporter des aménagements dans les limites autorisées
Lieu où est organisé le concours	<p>Technofutur Industrie – Département Maintenance Avenue G. Lemaître, 15 6041 GOSSELIES tél. : 071/25.61.70 www.tfindustrie.be Personne de contact : Madame Muriel RUSSO</p>
Dates	<p>Groupe 1 : les 9 et 10 mai 2006 Groupe 2 : les 11 et 12 mai 2006</p> <p>de 8 heures à 16 heures 30</p> <p>Toute absence à l'une des journées d'épreuve sera éliminatoire.</p>
Nombre d'élèves	16 jeunes tous réseaux confondus
Modalités pratiques d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements, les outillages et les matériaux sont mis à la disposition des enseignants et des élèves par le Centre de compétence. - Les élèves sont accompagnés par leur professeur. Tout manquement à cette condition sera communiqué à l'IFPM et au représentant du réseau d'enseignement concerné et pourra aboutir à la non-sélection du jeune pour l'épreuve finale. - Tout problème de comportement ainsi que toute dégradation de matériel lors du concours seront signalés en comité d'accompagnement IFPM-Enseignement et pourront aboutir à une sanction. - Les frais de déplacement des enseignants et des élèves sont pris en charge par l'IFPM formation à condition que ces déplacements soient effectués en transports en commun. Dans ce cas uniquement, la note de frais accompagnée des justificatifs est à envoyer à <u>l'IFME asbl Emploi et Formation des Groupes à risque</u>, Diamant Building 80, Boulevard Reyers à 1030 Bruxelles. Seuls les titres de transport originaux seront pris en compte pour le remboursement. - Ne sont PAS pris en charge par les organisateurs : les frais de repas et de boissons, ainsi que les frais liés aux déplacements effectués en voiture.
Composition du Jury	<ul style="list-style-type: none"> - 2 formateurs du Centre de compétence - 3 représentants du monde de l'entreprise en activité
Reconnaissance des capacités	Tout élève qui obtient 60 % des points obtient un « Passeport sectoriel » attestant sa réussite du concours « Electrophy ». Les jeunes ayant obtenu ce « Passeport sectoriel » recevront un prix lors de la mise à l'honneur des lauréats.

ÉTAPE 3 - LA MISE A L'HONNEUR DES LAUREATS

Lieu où est organisé la remise des résultats	Salon CHARLEROI - POSITIVE Palais des Beaux Arts Place du Manège, 1 6000 Charleroi
Personne de contact	Technopass – 081/700.174
Date	L'événement aura lieu le 23 mai 2006. Un courrier d'invitation sera envoyé début mai.
Modalités organisationnelles	Les prix, les titres de reconnaissance des capacités et les résultats sont uniquement remis en séance académique par l'IFPM. Les lots resteront à la disposition des lauréats pendant 6 mois à dater de la proclamation des résultats et pourront être retirés à l'adresse suivante : IFPM Diamant Building Boulevard A. Reyers, 80 1030 BRUXELLES 02/706.81.86 Passé ce délai, l'IFPM se réserve le droit d'intégrer les lots dans d'autres actions.

FICHE D'INSCRIPTION
« Electrophy 2006 »

à renvoyer au responsable réseau pour le 15 janvier 2006

LIEU DU STAGE

Technofutur Industrie – Département Maintenance
Avenue G. Lemaître, 15
6041 Gosselies

OPTIONS

Veillez indiquer votre année d'études par une croix dans la case correspondante.

- 6TQ Electricien automatique / Electricienne automatique

- 7TQ Technicien / Technicienne en maintenance des systèmes automatisés industriels

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement :

Réseau d'enseignement :

Adresse :
.....
.....

Tél. :

Fax :

e-mail:

Nom du Directeur(trice) :

Nom du chef d'atelier concerné :

Nom du(es) professeur(s) accompagnant les jeunes :
.....

Adresse :
.....
.....

Tél. :

GSM :

Fax :

e-mail:

NOMS DES ELEVES CANDIDATS AU CONCOURS

Important : Tous les candidats inscrits devront se présenter le premier jour munis de leur carte d'identité. Une photocopie de celle-ci sera réalisée et conservée par l'IFPM. Tout candidat qui ne sera pas en possession de sa carte d'identité le premier jour se verra refuser l'accès à l'ensemble de l'épreuve (stage et épreuve). En outre, l'IFPM ne prendra pas en charge les frais liés à son déplacement. Le cas échéant, l'exclusion d'un candidat est irrévocable et sans appel.

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse

A inscrire selon l'ordre de priorité de participation

- J'autorise l'IFPM à utiliser les coordonnées des élèves dans le cadre des procédures de recrutement
- Je n'autorise pas l'IFPM à utiliser les coordonnées des élèves dans le cadre des procédures de recrutement

Déclare accepter les conditions telles que décrites dans le cahier des charges du concours Electrophy 2006

Date :

Cachet de l'école et signature¹ :

¹ du Directeur ou, par délégation, du coordonnateur, du chef d'atelier ou du professeur